

Le manque de logements adéquats contribue à la violence domestique

FICHE 3

Mise en contexte

Cette fiche s'inscrit dans un vaste projet de recherche visant à quantifier les coûts économiques et sociaux qui découlent du manque de logements adéquats – abordables, de taille et de qualité convenables – au Québec. **Les constats présentés s'appuient sur la littérature scientifique qui établit des liens entre les conditions inadéquates de logement et la violence domestique ainsi que sur des analyses statistiques originales consistant à en estimer des coûts¹.**

La violence domestique désigne des situations d'abus, de maltraitance et de négligence qui se manifestent dans un contexte familial. Elle peut être commise par un ou une membre de la famille proche (conjoints, parents, enfants, frères et sœurs) ou élargie (grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, membres de la belle-famille, etc.). La maltraitance envers les personnes âgées, la maltraitance envers les enfants, la violence conjugale ou plus largement à l'égard d'un ou une partenaire intime sont des types de violence domestique.

La violence conjugale fait référence à la violence entre conjoint·es, quel que soit leur statut matrimonial (marié, séparé, divorcé, union libre) et que la relation intime soit actuelle ou passée. Le concept s'est élargi au fil du temps à celui de **violence entre partenaires intimes**.

1. Les analyses exploitent les données issues de trois enquêtes : l'Enquête canadienne sur le logement 2021, l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022 et l'Enquête sur la violence et la négligence familiales dans la vie des enfants du Québec 2024.

2. Dans le cadre de ce projet, le logement est abordable si le ménage qui l'occupe y consacre moins de 30% de son revenu total (avant impôt).



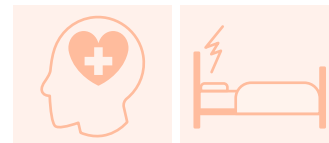
La facture collective de la crise du logement au Québec



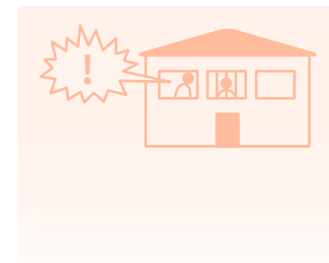
1 La revue de littérature révèle que les conditions inadéquates de logement sont associées à la violence domestique



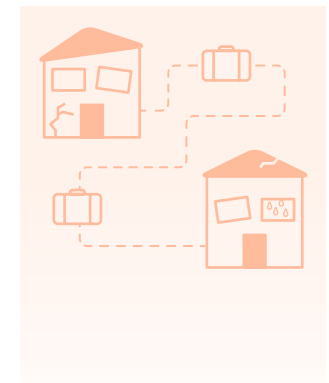
Un logement de taille insuffisante apparaît comme une source directe de tensions et de stress susceptible de déclencher des actes violents. Vivre dans un logement surpeuplé peut notamment entraîner des **troubles de la santé mentale** et des **perturbations du sommeil**.



Une offre restreinte de logements abordables² contribue à **maintenir** dans une relation violente des victimes ou à **précariser** celles qui ont quitté leur logement pour fuir une relation violente. Le manque de logements abordables représente un obstacle majeur pour les victimes de faible statut socioéconomique, parmi lesquelles sont notamment surreprésentées les femmes en situation de handicap ainsi que les femmes autochtones.



Le manque de logements abordables amène des victimes à occuper **des logements de qualité inacceptable** (p. ex. nécessité de réparations majeures, présence de moisissures) sur le marché locatif privé et à vivre de **l'instabilité résidentielle** ou de **l'itinérance**.



Le manque de logements adéquats contribue à la violence domestique

FICHE 3



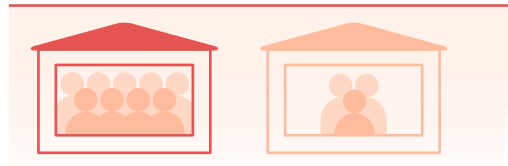
La facture collective de la crise du logement au Québec



2 Le surpeuplement augmente de 7,8% le risque de violence au sein d'une relation intime

Au Québec, environ **1 personne sur 3** (34,7%) **avait vécu au moins un acte de violence** entre partenaires ou ex-partenaires intimes au cours de sa vie en 2021-2022.

Les personnes susceptibles d'habiter un logement surpeuplé³ présentent **7,8% plus de risque d'avoir subi au moins un acte de violence** entre partenaires ou ex-partenaires intimes au cours des 12 derniers mois, comparativement aux personnes susceptibles d'occuper un logement de taille convenable.



Cela suggère que le manque d'espace ou d'intimité contribuerait à accroître les tensions et les conflits au sein du foyer.

La principale source de données sur la violence entre partenaires intimes utilisée ne comprend pas d'information sur la taille des logements. Pour estimer la probabilité de surpeuplement, un indice a été construit à partir des caractéristiques des ménages et des données de l'Enquête canadienne sur le logement.



Si les mauvaises conditions de logement peuvent être propices aux conflits et fragiliser les victimes, il importe de rappeler que la violence conjugale **résulte d'un rapport de domination et que celui-ci s'exerce très majoritairement aux dépens des femmes.**

3. Ou de taille insuffisante selon la Norme nationale d'occupation (NNO), définie en fonction de la composition et de la taille du ménage.

3 Le coût de la violence conjugale attribuable au surpeuplement est estimé à 23,2 millions de dollars en 2022

Au Québec, en 2022, le **coût économique et social** de la violence conjugale est estimé à

2,3 milliards \$

pour les victimes, les services publics, les organismes communautaires et les entreprises

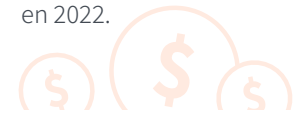
- Soins de santé
- Journées de travail perdues
- Perte de services de garde des enfants
- Perte de rémunération et de formation
- Frais de divorces ou séparations
- Frais de déménagement
- Pertes intangibles associées à la diminution de la qualité de vie
- Perte de productivité
- Etc.

Il est estimé qu'environ

8500

cas de violence entre partenaires intimes au Québec pourraient être attribués au surpeuplement des logements.

Cela représente un coût de **23,2 millions \$** en 2022.



Ce coût sous-estime largement les impacts des conditions inadéquates de logement sur la violence domestique. Il prend en compte seulement la taille insuffisante des logements et un seul type de violence domestique. Les liens avec l'inabordabilité et la mauvaise qualité des logements n'ont pas pu être démontrés avec les données dont nous disposons.

Le manque de logements adéquats contribue à la violence domestique

FICHE 3



La facture collective de la crise du logement au Québec

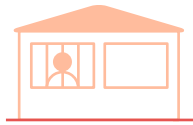


Québec

4 Les difficultés financières peuvent limiter les possibilités de sortie d'une relation violente



Comparativement aux personnes qui se perçoivent à l'aise financièrement, les personnes se percevant comme très pauvres ont **un risque 65,5 % plus élevé de déclarer avoir subi de la violence au cours de leur vie.**



Les analyses statistiques démontrent que les personnes se percevant comme très pauvres **présentent un risque 59 % plus élevé d'avoir songé à quitter le domicile commun en raison de la violence subie, mais de ne pas l'avoir fait**, comparativement aux personnes se percevant à l'aise financièrement.

5 L'exposition à la violence conjugale pendant l'enfance est un facteur de reproduction de la violence à l'âge adulte



Au Québec, **20%** des enfants âgés de 6 mois à 17 ans ont été exposés à de la violence entre partenaires intimes en 2024.

323 880 enfants

ont ainsi été témoins de paroles ou de gestes violents entre leurs parents, ou entre un parent et un·e partenaire intime.

Les expériences de violence domestique vécues durant l'enfance **augmentent le risque de vivre de la violence** dans un contexte conjugal ou familial à l'âge adulte.

Pour plus d'informations:

Geoffroy Boucher et Sandy Torres. *Les effets du manque de logements adéquats sur la violence domestique et le développement des enfants. La facture collective de la crise du logement au Québec*. Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2026.

[Site web de la Direction régionale de santé publique de Montréal](#)

ISBN : 978-2-925552-21-5



Les politiques d'habitation constituent un levier déterminant pour lutter contre la violence entre partenaires intimes et plus largement la violence domestique. **Des interventions visant à créer des environnements de vie sains, accessibles financièrement et sécuritaires** sont susceptibles de favoriser la sortie de relations intimes violentes et de prévenir les tensions au sein des couples et des familles.

Projet de recherche mené avec la collaboration de :

- Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Direction de santé publique de la Montérégie du CISSS de la Montérégie-Centre

- Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent

- Direction de santé publique du CISSS de Laval
- Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Institut national de santé publique du Québec

- Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé de l'UQAM
- Société d'habitation du Québec

Avec la collaboration spéciale du ministère de la Santé et des Services sociaux et de Centraide du Grand Montréal